



garde enfants de parents separees non maries

Par **paulie**, le **26/11/2008** à **10:35**

Bonjour,

Je suis separé du père de mes 2 enfants(5 et 3 ans) depuis 1 an et demi... Il vit à 400 km de chez nous

Je l'ai quitté parce qu'il me trompait avec des femmes et des hommes, il ne s'occupait pas des enfants (les laissais tout seul dans la piscine, les laissait jouer avec la cheminée, la tronconneuse,) et en plus il m'a frappé pour recuperer des photos de lui en train de coucher avec un homme...

Je suis donc partie avec mes fils....

Aujourd'hui il me demande de lui amener les enfants tous les 15 jours, refuse de payer une pension alimentaire (sous pretexte que c'est moi qui suis partie) et me denigre complètement aupres de mes fils...

QUand il les a, il s'en occupe très peu, (il les a eu 5 jours debut novembre et les a laisse 3 jours a sa voisine, il leur a donne de la biere à boire,....)

Quand je lui donne, j'ai vreiment peur qu'il ne me les rende pas....

Quels sont mes droits? Qua vat'il me donner? Combien de fois va t'il avoir les enfants?

Qu'ais je comme recours? vers qui me tourner pour officialiser tous ca (pas trop cher, j'ai déjà beaucoup de mal a tout payer....)

Merci beaucoup

Sandrine